

Chef(fe) de division – Infrastructures

(1 poste permanent)

Tu es à la recherche d'un nouveau défi stimulant ayant une portée régionale? Tu voudrais participer au rayonnement de la Ville de Baie-Comeau au sein d'une équipe dynamique? Voici ta chance. Nous cherchons une personne talentueuse telle que toi pour le poste de : **Chef(fe) de division – Infrastructures.**

Pourquoi travailler à la Ville de Baie-Comeau?

- Conciliation travail-famille
- Horaire de **35 h** sur 4 jours et demi ET un horaire d'été sur 4 jours
- Salaire annuel entre **97 971 \$** et **106 334 \$**
- Régime à prestation déterminée
- Congés flottants, temps remis et congés maladie
- Assurances collectives
- Contribution au rayonnement de la Ville de Baie-Comeau

Tes défis :

- Organise, planifie, coordonne et contrôle les activités de la Division des infrastructures et s'assure que celles-ci sont conformes aux pratiques courantes, aux normes et aux lois approuvées ainsi qu'aux politiques applicables.
- Établit les objectifs de sa division en formulant notamment des propositions en lien avec l'efficacité et la qualité des services offerts dans le respect d'une saine gestion des ressources financières, humaines et matérielles.
- Prépare le calendrier des travaux à réaliser, assure le respect des priorités en fonction de la main-d'œuvre et des budgets disponibles.
- Assiste le directeur du service dans l'élaboration des prévisions budgétaires et il établit des méthodes de mesure et de contrôle en assure le suivi et justifie tout écart budgétaire à son directeur.
- Supervise les employés de sa division et s'assure de maintenir un bon climat de travail tout en faisant respecter la convention collective, les politiques internes et le code d'éthique qui gouverne les employés municipaux.
- Peut être nommé à titre de représentant de l'employeur sur des comités et groupes de travail liés à son champ d'activités.
- Voit à l'élaboration, à la mise à jour et à l'application de règlements, des procédures, d'outils ou de méthodes de travail dans une perspective d'amélioration continue et les soumet à son(sa) supérieur(e).
- Procède périodiquement à l'évaluation du rendement du personnel sous son autorité, fait des recommandations et des mesures disciplinaires à adopter.
- Procède en collaboration avec la direction des ressources humaines au processus d'embauche du personnel sous sa responsabilité selon la politique de dotation en vigueur.
- Prépare, supervise, signe et scelle des plans et devis pour divers travaux de prolongement de réfection et d'entretien d'infrastructures municipales.
- Assure la gestion et le suivi de mandats octroyés à des firmes et fournisseurs.
- Effectue les calculs nécessaires à la conception, à l'estimation des coûts et à l'établissement des calendriers de projets.
- Prépare et soumet des demandes d'autorisation de travaux en vertu des lois et règlements.

- Prépare les documents nécessaires au processus d'appel d'offres, analyse et recommande le choix de soumissionnaires.
- Planifie et assure le contrôle qualitatif, la mise en œuvre et la surveillance des chantiers municipaux.
- Participe et anime des réunions de chantier ou la présentation de projets et rédige des comptes rendus.
- Effectue des travaux de nature technique et analytique comme des études préliminaires, inspections et rapports en soutien aux autres services de la Ville.
- Analyse, négocie, recommande ou autorise le paiement de factures, de travaux supplémentaires et de litiges et consulte son(sa) supérieur(e) au besoin.
- Participe au développement de l'expertise des employés de sa division par l'identification des besoins de formation individuelle et la réalisation d'activités de développement.
- Effectue toute autre tâche connexe que lui confie son(sa) supérieur(e) immédiat(e).

Ton bagage et tes forces :

En tant que **chef(fe) de division – infrastructures**, tu pourras faire rayonner tes qualités et tes compétences, notamment grâce à :

- Un diplôme universitaire de 1^{er} cycle en génie civil ou en génie de la construction ou toute autre formation reliée à l'emploi.
- 5 ans d'expérience dans le domaine, dont au moins 3 ans dans un poste de gestion incluant la gestion de personnel (la gestion en milieu municipal est un atout) ou toute autre expérience reliée à l'emploi.
- Une bonne expérience de gestion de personnel en milieu syndiqué.
- Être membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec.
- Une expertise en infrastructures municipales.
- Une bonne connaissance des réglementations et des lois applicables en milieu municipal.
- Une bonne connaissance des méthodes et techniques utilisées dans le domaine.

POSTULE DÈS MAINTENANT!

Fais-nous parvenir ton CV ainsi que tes preuves scolaires à l'adresse suivante : rh@ville.baie-comeau.qc.ca en mentionnant le concours 23-15 **avant le 6 juin 2023, 17 h.**

➤ <https://www.ville.baie-comeau.qc.ca/>

À propos de la Ville de Baie-Comeau

Faire partie de l'équipe de la Ville de Baie-Comeau, c'est avoir à cœur nos citoyens et penser au rayonnement de notre région. C'est également faire preuve d'équité, de transparence, de rigueur, de compétence et de respect.

Nous sommes fiers du service offert aux citoyens depuis 1937, nous désirons répondre de manière efficace, innovante et responsable aux besoins et aux aspirations de la population afin de bâtir une collectivité où tous peuvent s'épanouir!

À la Ville de Baie-Comeau, nous encourageons la diversité sous toutes ses formes et nous nous engageons à favoriser un environnement de travail inclusif et respectueux de toutes les différences.